



Sommaire

Veille Technologique

Nobel d'économie 2018: "Une bonne nouvelle pour les enjeux liés au réchauffement climatique"2
 Réduction des pertes d'eau des réseaux de distribution d'eau potable : Guide pour l'élaboration du plan d'actions-Volume 2.....3
 Tunisie : Le système de gestion durable des déchets de démolition entrera en vigueur en 20193

Lecture Recommandée

Rapport Spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C4



Chargée de Veille – veille@citet.nat.tn

- ***Nobel d'économie 2018: "Une bonne nouvelle pour les enjeux liés au réchauffement climatique"***

Extraits: «...William Nordhaus et Paul Romer sont les deux lauréats du prix Nobel d'économie 2018. Les deux économistes américains ont été récompensés pour leur recherches intégrant respectivement le changement climatique et l'innovation technologique à la pensée économique. Ils ont travaillé séparément sur des travaux qui ont pour points communs principaux, la question d'un développement durable global sur le long terme, celui du bien-être de la population mondiale, et la critique d'une économie de marché globale non régulée.



Avocat d'une taxe carbone globale

Depuis le début de ses recherches sur climat, William Nordhaus a construit plusieurs modèles de calculs, et de projections, dans lesquels économie mondiale, cycle du carbone et températures de la planète s'influencent. Et l'apport majeur, de William Nordhaus, c'est que ça été le premier à modéliser et donc à calculer précisément l'impact de l'activité économique sur le réchauffement climatique. Mais aussi de proposer des outils d'économie politique. L'économiste américain a permis de calculer qu'il est possible de réduire le CO2 dans l'atmosphère. Et donc de contrer les impacts négatifs de la croissance économique. C'est entre autres pour ça qu'il est aussi l'un des avocats les plus farouches d'une taxe carbone globale. Une taxe sur les énergies fossiles qui tienne compte de leur caractère polluant... Et qui devrait

être selon lui appliquée partout dans le monde et de la même manière ...»- In: https://www.rtf.be/info/economie/detail_nobel-d-economie-2018-un-bonne-nouvelle-pour-les-enjeux-lies-au-rechauffement-climatique?id=10039733

Pour d'amples informations: voir la vidéo- In: https://www.rtf.be/info/economie/detail_nobel-d-economie-2018-un-bonne-nouvelle-pour-les-enjeux-lies-au-rechauffement-climatique?id=10039733

- ***Réduction des pertes d'eau des réseaux de distribution d'eau potable: Guide pour l'élaboration du plan d'actions-Volume 2***

Extraits : «...Si la réduction des fuites est la principale contribution des usagers de l'eau potable à l'effort du plan national d'adaptation au changement climatique, elle est surtout un élément d'une démarche vertueuse d'amélioration de la gestion patrimoniale du service d'alimentation en eau potable. En effet, diminuer fortement les fuites suppose de réparer et/ou renouveler les réseaux, ce qui contribue au rajeunissement et à une meilleure opérationnalité du patrimoine des réseaux qui constitue l'actif principal du service.

Le présent guide permettra aux collectivités de s'appuyer sur un arbre de décision pour cibler de façon précise les actions concrètes à engager pour améliorer le rendement du réseau ...»- In: http://www.irstea.fr/sites/default/files/ckeditor/userfiles/files/Onema_Guide_PlanActionsFuites_BD_2205.pdf

- ***Tunisie : Le système de gestion durable des déchets de démolition entrera en vigueur en 2019***

Extraits: «... Le système de gestion durable des déchets de démolition et de construction, d'une capacité estimée à 7 millions de tonnes (70% du volume total des déchets), sera opérationnel au début de l'année 2019, à travers des projets qui seront réalisés par des entrepreneurs privés.

Une étude élaborée par l'Ecole nationale d'ingénieur en coopération avec les centres d'analyses, a identifié les déchets de démolition et de construction recyclés qui peuvent être utilisés dans des domaines précis. Un volume important de déchets existe, essentiellement, dans le grand Tunis, Sfax et Sousse, dont le coût de réalisation des projets de recyclage varie entre un milliard et un milliard et demi.

Il est à rappeler qu'un accord a été conclu entre les ministères des affaires locales et de l'environnement et celui de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire en vue d'utiliser, dans une première étape, 20% des déchets recyclés dans les travaux publics, surtout que les études et analyses ont prouvé que les déchets recyclés disposent des mêmes caractéristiques que les nouveaux produits...»- In: <https://www.webmanagercenter.com/2018/10/27/425981/tunisie-le-systeme-de-gestion-durable-des-dechets-de-demolition-entrera-en-vigueur-en-2019/>



Lecture Recommandée..

Rapport Spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C



Extraits: «... Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son rapport spécial sur le réchauffement de 1,5 °C. Ce rapport spécial a été approuvé lors de la 48e réunion du GIEC à Incheon en Corée du Sud. Il est disponible publiquement depuis le 8 octobre 2018. Il servira de base scientifique au « Dialogue de facilitation » qui se clôturera lors de la COP24 en décembre 2018 à Katowice en Pologne afin de faire le point sur les efforts collectifs fournis par les Parties en vue d'atteindre l'objectif à long terme de l'Accord de Paris et d'inciter les pays à prendre des nouveaux engagements plus ambitieux d'ici à 2020.

Messages Clés

Les activités humaines ont déjà provoqué un réchauffement climatique de $1 \pm 0,2$ °C au-dessus des niveaux préindustriels. La température moyenne augmente actuellement de $0,2 \pm 0,1$ °C par décennie en raison des émissions passées et actuelles. A ce rythme, le réchauffement dépassera 1,5 °C entre 2030 et 2052. Les systèmes humains et naturels pâtiront davantage d'un réchauffement de 2 °C que d'un réchauffement de 1,5 °C.

Les modèles climatiques prévoient des différences significatives dans les caractéristiques climatiques régionales, entre les conditions actuelles et un réchauffement de 1,5 °C, ainsi qu'entre 1,5 °C et 2 °C. Ces différences se manifestent par l'augmentation de la température moyenne dans la plupart des pays et des régions océaniques, par des chaleurs extrêmes dans la plupart des régions habitées, par des précipitations intenses dans la plupart des régions, et par des risques de sécheresse et de déficit de précipitations dans certaines régions.

Limiter le réchauffement à 1,5 °C par rapport à 2 °C ¹ réduirait les risques d'impact du réchauffement climatique sur les écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers, marins et sur les services qui leur sont associés. Certains impacts peuvent être de longue durée, voire irréversibles, entraînant notamment la perte de certains écosystèmes.

¹ [Il s'agit de scénarios qui offrent au moins une chance sur 2 de limiter le réchauffement à 1,5 °C sans dépasser ce niveau de manière importante. D'autres scénarios dépassent temporairement ce niveau pour y revenir ensuite.]

Dans le cas d'un réchauffement de 1,5 °C, l'élévation du niveau de la mer à l'horizon 2100 serait inférieure d'environ 0,1 m par rapport à un réchauffement de 2 °C. Le niveau de la mer continuera à monter bien au-delà de 2100. L'ampleur et la rapidité de cette augmentation dépendent des trajectoires d'émissions futures. Une augmentation plus lente du niveau de la mer améliore les possibilités d'adaptation dans les systèmes humains et écologiques des petites îles, des zones côtières basses et des deltas. L'instabilité de la calotte glaciaire Antarctique et / ou la perte irréversible de la calotte glaciaire du Groenland pourrait entraîner une élévation de plusieurs mètres du niveau de la mer en plusieurs centaines à plusieurs milliers d'années. Ces instabilités pourraient être déclenchées pour un réchauffement climatique autour de 1,5 °C à 2 °C. Les impacts sur la santé, les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau, la sécurité humaine et la croissance économique vont augmenter par rapport à aujourd'hui dans le cas d'un réchauffement de 1,5 °C, et plus encore dans le cas d'un réchauffement de 2 °C. Des efforts supplémentaires en matière d'adaptation sont nécessaires. Ils seront plus nombreux dans le cas d'un réchauffement de 2 °C que dans celui d'un réchauffement de 1,5 °C. Il existe une vaste gamme d'options d'adaptation permettant de réduire les risques liés aux changements climatiques. Toutefois il existe des limites à l'adaptation et aux capacités d'adaptation de certains systèmes humains et naturels, même pour un réchauffement de 1,5 °C.

Limiter le réchauffement à 1,5 °C implique de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'environ 45 % en 2030 par rapport à 2010 et d'atteindre des émissions nettes nulles vers 2050. Cela nécessite des transitions systémiques rapides et de grande envergure dans les systèmes énergétiques, urbains, industriels et liés à l'usage des sols, ainsi qu'une augmentation importante des investissements. Tout délai supplémentaire des mesures d'atténuation pourrait entraîner un dépassement du réchauffement climatique de 1,5 °C.

Différents scénarios permettent de limiter le réchauffement à 1,5 °C, tous incluent l'absorption de CO₂ atmosphérique (carbon dioxide removal ou CDR), bien qu'à différents niveaux. Dans la plupart des cas, le CDR sert à neutraliser les émissions de sources pour lesquelles aucune mesure d'atténuation n'a été identifiée. Ces techniques pourraient également contribuer à obtenir des émissions nettes négatives à l'échelle globale, ce qui permet à la température de revenir à 1,5 °C après avoir dépassé ce niveau (overshoot). Plus le

dépassement de température est élevé, plus la dépendance vis-à-vis des technologies d'émissions négatives est grande, alors qu'elles n'ont pas encore été testées à grande échelle. Le déploiement à grande échelle du CDR est sujet à de multiples contraintes en termes de faisabilité et de durabilité. Des réductions d'émissions substantielles à court terme et des mesures pour diminuer la demande énergétique sont de nature à limiter le recours au CDR ...»- In: <http://www.climat.be/fr-be/changements-climatiques/les-rapports-du-giec/2018-rapport-special/>

Télécharger le rapport: - In: http://www.climat.be/files/4115/3900/0027/181008_IPCC_sr15_spm.pdf

Réalisé par : **Lobna ZOUAOUI**, chargée de veille ✉ veille@citet.nat.tn

Vérifié par : **Noura KHIARI**, Chef du Service Documentation, Information, Edition et Marketing ✉ cdi1@citet.nat.tn

Validé par : **Faouzi HAMOUDA**, Directeur de la Documentation et de l'Information ✉ cdi@citet.nat.tn

Boulevard du Leader Yasser Arafat – 1080 – Tunis

☎ 00216-71.206.482 / 71.206.647 * Fax : 00216-71.206.642 *  <http://www.citet.nat.tn/>



En devenant partenaire du CITET vous êtes automatiquement enregistrés et abonnés à sa DSI hebdomadaire. La Direction de Documentation et d'Information (DDI) vous remercie de votre assiduité et recevra avec vif intérêt toute suggestion ou demande d'information de documentation de votre part que vous voudriez bien envoyer à : cdi@citet.nat.tn. Pour se désabonner, SVP envoyez le message suivant « Je désire me désabonner », à la même adresse.